

# % attac en lignes %

BULLETIN DE L'ASSOCIATION ATTAC 63 – N° 84 – JANVIER 2017

## EDITORIAL

**L**E 1ER JUIN 1868, le journal d'opposition *La Lanterne* titrait : « *La France contient 36 millions de sujets sans compter les sujets de mécontentement* ». Deux ans plus tard, le Second Empire s'effondrait.

En ce début de l'année 2017, sous le règne finissant du Président-Roi François II, on compte 67 millions de français. Dans quelques mois, ils seront conviés à désigner un nouveau monarque chargé de veiller à ce que la domination des « milieux d'affaires » ne soit pas menacée. Faisons en sorte que cette caricature de

démocratie qu'est devenue la République N°5 disparaisse.

**P**OUR CE QUI EST des sujets de mécontentement, on peut compter notre association au rang de ceux qui font face. A la fin de l'année 2016 et depuis le début de 2017, ATTAC 63 n'a pas chômé.

Bonne année et bon courage pour l'an nouveau.

Claude VALLENET

## CONTRE L'EVASION FISCALE

### SAVEZ-VOUS PLANQUER VOS SOUS, A LA MODE, A LA MODE...

**C'**EST AVEC CET AIR du répertoire populaire français, et quelques autres chansons détournées, qu'une « sérénade bancaire » s'est déroulée le samedi 12 décembre, auprès des principales agences bancaires de la place Clermontoise : Crédit Agricole, Société Générale, HSBC et BNP Paribas. Cette dernière avait baissé son rideau, « exceptionnellement » (motif auquel nous avons rajouté les mots « *Pour cause d'évasion fiscale* »).

Ce sont 40 personnes qui ont participé à cette sérénade à l'appel d'ATTAC 63, Alternatidômes, ANVCOP21 et Les Amis de la Terre, sous un soleil hivernal mais une bonne ambiance. L'écho a été positif auprès des personnes rencontrées, auxquelles était distribué un flyer explicatif et quelques exemplaires du jeu « *Questions pour un Banquier* », joué à la BNP le samedi précédent.

Le journal *La Montagne* était présent et un article suivait dans l'édition de dimanche.

Le samedi précédent donc (le 5 décembre), c'était le GRIEF (Groupe Régional d'Intervention Evasion Fiscale), composé de militants des mêmes organisations, qui avait occupé l'agence BNP de Jaude, pendant une heure, en y interprétant la scénette du jeu

« *Questions pour un Banquier* ». Une vidéo a été tournée à cette occasion (idem le 12/12). De nombreuses photos ont été également diffusées sur les sites nationaux d'ATTAC et d'ANVCOP 21, ainsi que sur les réseaux sociaux. Vous pouvez également en retrouver plusieurs sur le site d'Attac 63, rubrique « Actions ».



Depuis le 31 octobre (appel au procès de DAX), ce sont plus de 60 actions semblables (avec à chaque fois, une imagination débordante) qui ont été menées partout en France, avec un écho relatif dans les grands médias.

Ces actions avaient pour objectif de sensibiliser l'opinion publique sur le scandale de l'évasion fiscale et de faire pression sur la BNP, qui est à l'origine de la plainte contre Jon Palais et du procès de DAX du 9 janvier 2017.

### UN CAR POUR DAX

**A**FIN DE PERMETTRE à tous ceux qui le désiraient de se rendre à DAX, le 9 janvier, ATTAC63 a pris l'initiative d'organiser un déplacement en car.

Ce car, parti de Clermont, a également permis à plusieurs autres militants du Rhône, du Limousin, du Lot et de la Dordogne de nous rejoindre (l'appel avait été lancé par ATTAC France). 43 personnes ont participé à ce voyage.

Pour financer ce déplacement et permettre à chacun de venir avec une participation limitée (entre 20 et 50 euros, selon les possibilités de chacun), un appel à soutien a été lancé par ATTAC 63. Plusieurs personnes ne pouvant se libérer ce jour-là, mais désireuses de soutenir cette initiative, ont répondu favorablement, nous les remercions chaleureusement ainsi que Solidaires Auvergne et Puy-de-Dôme Nature Environnement.

ATTAC France nous a également alloué une somme de 500 € pour cette action.

## DAX, LE 9 JANVIER

**L**E PREMIER PROCES D'UN FAUCHEUR DE CHAISES s'est tenu à Dax. Plus de 2 000 personnes et de nombreux soutiens associatifs, syndicaux et politiques sont venus de toute la France pour dénoncer l'injustice fiscale. Cette journée de mobilisation a été un succès incontesté et a permis de faire du procès de Jon Palais celui de la BNP et de l'évasion fiscale. L'Etat a confirmé la légitimité des actions de réquisition de chaises en demandant la relaxe de Jon Palais. Le verdict sera rendu le 23 janvier. *Pour plus d'informations sur cette journée, consultez le site d'ATTAC France.*

## COTISATIONS 2017

**L'**ADHESION SE FAIT PAR ANNEE CIVILE et permet d'être à la fois membre d'ATTAC 63 et d'ATTAC national. Pour ré-adhérer, vous pouvez utiliser le bulletin d'adhésion départemental ci-joint ou le bulletin pré-rempli joint au journal national *LIGNES D'ATTAC* arrivé mi-janvier et le retourner à l'adresse indiquée.

Au début de chaque mois, ATTAC France nous communique la liste départementale des adhésions ou ré-adhésions du mois précédent. N'oubliez pas, ATTAC ne vit que des cotisations de ses adhérents. La cotisation à ATTAC donne droit à déduction fiscale.

## STOP CETA

**L**E PARLEMENT EUROPEEN doit voter le traité de libre-échange entre l'Union Européenne et le Canada (CETA) le 13 ou le 14 février prochain.

Avant cette date vous pouvez interpellier les eurodéputés (voir le site d'ATTAC France).



Par ailleurs, le samedi 21 janvier, se tiendra la dernière journée de mobilisation européenne contre le CETA. A Clermont-Ferrand, nous avons prévu un collage d'affiches en ville (RdV à 14H au siège d'ATTAC 63). A 16H, l'intervention au Café-lecture Les Augustes sera consacrée au CETA.



## AGENDA DES PROCHAINES SEMAINES

### LA VIE INTERNE D'ATTAC 63

**MERCREDIS 18 JANVIER ET 15 FEVRIER A 20H00**, au siège: REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

**SOIREE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHERENTS:** Une soirée d'accueil pour les nouveaux adhérents sera organisée le **VENDREDI 27 JANVIER, A 18H30**, au Centre Richepin (salle N°6), 21 rue Jean-Richepin à Clermont-Ferrand.

A cette occasion, notre groupe d'animation présentera le sketch *Questions pour un banquier.*

Boissons et galettes offertes par le comité.

La soirée est ouverte à tous les adhérents.

### ASSEMBLEE GENERALE D'ATTAC 63 :

L'assemblée Générale ordinaire de notre association est fixée au **VENDREDI 24 MARS 2017, A 18H30**. Elle se déroulera dans la salle N°1 du Centre Richepin, 21 rue Jean-Richepin à Clermont-Ferrand. Le prochain numéro du bulletin contiendra les rapports préparatoires.

### ATTAC 63 AUX AUGUSTES



ATTAC est présent au café-lecture « Les Augustes », 5 rue sous les Augustins à Clermont-Ferrand, un samedi par mois, de 17h à 19h, pour une discussion sur un ou deux sujets d'actualité.

Prochaines séances: **SAMEDI 21 JANVIER** (sur le CETA, voir ci-dessus) et **SAMEDI 18 FEVRIER**.

**N.B:** La séance du 21 janvier commencera exceptionnellement à 16 H